

Ecole de Loisy – Rentrée scolaire mardi 1^{er} septembre 2020

8h15-11h15 13h15-16h15

Ouverture du portail 10 minutes avant.

Liste de matériel pour les CE2

TOUT LE MATERIEL DOIT ÊTRE ÉTIQUETÉ AU NOM DE L'ÉLÈVE.

- 1 trieur 8 compartiments
- 1 grand classeur (4 anneaux)
- 1 jeu de 10/12 intercalaires
- 1 cahier de texte
- 1 pochette à rabats
- 1 ardoise blanche et un effaceur (ou chiffon)
- 1 compas de bonne qualité
- 1 équerre
- 1 trousse avec des crayons de couleur (impérativement rouge, jaune, vert, bleu et un violet bien différent d'un rose) et des feutres
- 1 boîte de mouchoirs
- Un tablier (ou vieux tee-shirt/vieille chemise)
- Un gobelet en plastique réutilisable
- 1 paire de chaussons (sans semelles noires et dans un sac pour les Ce2 et Cm1)
- 1 trousse avec :
 - 6 feutres d'ardoise
 - 1 taille crayon
 - 1 paire de ciseaux
 - 8 tubes de colle

L'école fournit 2 stylos bleus, 1 stylo vert, 1 stylo rouge et 1 stylo noir, 3 crayons de papier, 1 gomme, 1 règle.

Ce matériel est suffisant pour une utilisation normale en classe tout au long de l'année.

En cas de consommation « excessive », ce matériel devra être remplacé par la famille.

Ecole de Loisy – Rentrée scolaire mardi 1^{er} septembre 2020

8h15-11h15 13h15-16h15

Ouverture du portail 10 minutes avant.

Liste de matériel pour les CE2

TOUT LE MATERIEL DOIT ÊTRE ÉTIQUETÉ AU NOM DE L'ÉLÈVE.

- 1 trieur 8 compartiments
- 1 grand classeur (4 anneaux)
- 1 jeu de 10/12 intercalaires
- 1 cahier de texte
- 1 pochette à rabats
- 1 ardoise blanche et un effaceur (ou chiffon)
- 1 compas
- 1 équerre
- 1 trousse avec des crayons de couleur et des feutres
- 1 boîte de mouchoirs
- Un tablier (ou vieux tee-shirt/vieille chemise)
- Un gobelet en plastique réutilisable
- 1 paire de chaussons (sans semelles noires et dans un sac pour les Ce2 et Cm1)
- 1 trousse avec :
 - 6 feutres d'ardoise
 - 1 taille crayon
 - 1 paire de ciseaux
 - 8 tubes de colle

L'école fournit 2 stylos bleus, 1 stylo vert, 1 stylo rouge et 1 stylo noir, 3 crayons de papier, 1 gomme, 1 règle.

Ce matériel est suffisant pour une utilisation normale en classe tout au long de l'année.

En cas de consommation « excessive », ce matériel devra être remplacé par la famille.